

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION

DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES ENFANCE JEUNESSE

DU 31 MARS 2021 18H30

EN VISIOCONFERENCE

Présents : Mmes VINCENT, RYBAKOWSKI, COQUILLAUD, VARRAUD, BUET, THOUVENOT, BAOUYA, GROMIER, POIROT, MENNESIER et MS. GENNARO, BASIN, FALLETTI, TROSSET, ROUIT, GARDETTE

Excusé : M. SERBI

Absents : Mme GENIN, Ms. ESNAULT, GERARD

Renouvellement du marché de restauration scolaire

Prestation actuelle :

- durée de 19 mois pour repartir sur une année scolaire.
- 70 % bio dont 30 % local
- liaison froide sur le lot 1 (petite enfance)
- liaison chaude sur le lot 2 (scolaire)
- environ 400 repas jours sur la partie scolaire.

Fonctionnement actuel :

- traitement avec le chef en temps réel
- grande souplesse et réactivité
- animations sur chaque site sur la pause méridienne avec 3 dates par an par le biais de « cuisinot rigolo » : notamment sensibilisation au gaspillage, environnement, déchets, compostage...
- 1 fois par an il y a un échange entre les élèves et le chef qui se déplace pour que les élèves puissent s'exprimer.
- 3/4 de nos élèves restent sur le temps de la restauration scolaire.

Nouveau marché :

Il sera en ligne le 6 avril avec les remises des offres attendues pour le 3 mai.

C'est un accord-cadre sur 3 ans.

La prestation de service de restauration sera demandée sur les 2 lots.

Obligations réglementaires :

- GEMRCN : guide qui concerne la qualité nutritionnelle des repas pour accompagner les restaurateurs dans la constitution de leurs repas
- loi EGALIM : le marché actuel la respecte déjà des critères de qualité durables, locaux et bio (au moins 50 % de cette qualité dont 20 % de produits bio)

- ✓ en 2025 : prévoir l'arrêt de contenants alimentaires de matière plastique.
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire.
- ✓ 1 repas végétarien par semaine.

Précisions :

La mairie n'a pas prévu d'harmonisation liaison froide et liaison chaude pour le moment car c'est un investissement lourd et les cantines ont été refaites récemment.

Il existe un système de tri et de compostage dans chaque école et il reste très peu de reliquats grâce à une grande souplesse dans les repas avec des commandes passées au plus juste.

Conditionnements : contenants en inox, service en vrac, pas de suremballage.

Pourcentage de bio : s'il est élevé, la composition des menus est moins variée et empêche d'avoir du local.

Objectifs pour la commune :

- bonne qualité gustative
- préservation de l'environnement (denrées et animations)
- valorisation des produits issus de l'agriculture bio, locale, de saison
- approche nutritionnelle variée et respectueuse

Critères :

- diversité des repas (vigilance vis à vis du bio)
- animations (découverte de produits gustativement différents)
- référentiel ecocert : label, charte spécifique

Activités du mercredi matin

Le comparatif se fait sur l'année scolaire précédente car le confinement et les conditions sanitaires ont limité ces activités.

Le temps d'accueil s'organise comme tel : avant les activités, les enfants vont à la garderie organisée par l'AMEJ, puis ils assistent à nos activités et sont ensuite pris en charge par l'Amej sur le temps méridien s'ils sont inscrits au centre de loisirs l'après-midi

Souhait pour la rentrée prochaine :

- garder les activités sportives et introduire des langues étrangères : anglais, allemand, italien
- plan mercredi : garder l'activité de soutien scolaire « confiance en soi » du mercredi
- accueil à partir de la rentrée prochaine : accueil assuré par les services de la mairie avant le début des activités jusqu'à midi. Puis le relai sera donné à l'AMEJ.

Précisions :

L'accueil se fera probablement dans une école, et dans nos salles communales.

L'aide aux devoirs n'est pas prévue le mercredi matin car les activités sont axées sport et langues sont sur un cycle entier, avec un accompagnement dans la durée pour les langues. Le nombre d'inscrits doit être suffisant pour assurer l'activité, donc le maintien de l'activité est lié aux effectifs.

Un travail sera fait sur d'autres activités en cours d'année. (Actuellement le projet « arts vivants » est en cours par exemple).

Nous sommes sur une année de transition.

La tarification ne changera pas car nous gardons celle du périscolaire, qui est la même que celle de l'AMEJ. (Basée sur le QF)

Les inscriptions se font au trimestre, en début d'année, sauf pour l'anglais où l'engagement est sur une année.